

Réf: Dossier 303697

Avis de constitution

SOCIETE « ABT-VISION SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, LOT
2019, ILOT 576, Lot 2019, Ilot 576

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABT-VISION SARL »

Objet : CONSEIL, MISE EN RELATION, LOBBYING, INFORMATIQUE ETC.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, LOT
2019, ILOT 576, Lot 2019, Ilot 576

Dirigeant(s) Mlle MAGASSOUBA FANTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03586 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21950/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

